

DEUXIEME PARTIE

CASALS ET CASTELS FRANCS AU COBIATH

CHAPITRE I

Toponymie Franque Du Cobiath

De nombreux travaux ont été effectués en vue de rétablir une toponymie exacte de la Syrie Franque. Les recherches historiques se sont heurtées à des difficultés énormes car les documents, assez rares ne répondent point aux besoins d'une enquête exhaustive. Plusieurs positions sont toujours à retrouver et celles qui ont été reconnues laissent planer le doute sur leur véracité. Certes les Francs n'ont pas facilité les choses, non plus les Mamlouks, les premiers, croyant leur règne définitif, ont voulu tout changer dans cet Orient mortellement interchangeable. Les autres, pour effacer toute trace de colonisation, ont brûlé, détruit ou dispersé ce qui ne constituait point un butin de guerre pour la rapacité de leurs mercenaires.

Dans les transformations qu'ils ont fait subir aux noms du pays, les Francs ont employé plusieurs méthodes: ils ont souvent procédé par aphérèse, dit P. Deschamps. " Ils ont fait d'Abou - Senan, Busenen; d'Abou - Cobéis, Bochebeis; de Dabouriyé, Burie ou Bures..."¹

Parfois la difficulté de la prononciation a donné lieu à l'élimination des gutturales arabes, ainsi Al - Boqeia'a est devenue la Boquée ou Bochée.

Souvent de nouvelles difficultés ont été créées par l'inadvertance des copistes qui rapportent les noms des lieux sous différentes formes et graphies dans le même document.

D'autres fois, ils ont repris et modernisé des noms grecs ou romains, comme Giblet, le Boutron, la Triple, capitale du comté. Ils ont enfin traduit ou simplement baptisé à leur façon, sites, casals, villes ou même régions.

D'où l'énorme difficulté de retrouver les noms francs, dans la toponymie actuelle quand le site n'est pas clairement localisé et délimité dans les chartes.

Dans l'intention continue de jeter le plus de lumière possible sur les anciens monuments et préciser le rôle qu'ils ont pu jouer dans l'économie générale des relations et des emprunts artistiques entre les peuples, il nous a paru utile de reprendre l'étude des toponymes mentionnés dans les chartes franques concernant le pays. Or établir une topographie complète du Cobiath sous les Francs répondrait peut-être à tant de questions qui se pressent dans notre esprit. Les documents, rares, sont assez imprécis, et des fouilles systématiques, seules capables de mettre à jour les trésors d'un sol encore vierge, constituent le souhait d'un beau rêve.

En 1137, l'Atabek de Moussoul, Zengi, remporta une victoire décisive sur les Francs. Le roi de Jérusalem, Foulques d'Anjou, assiégé au château de

La perte de Monferrand et de Rafanée, les seuls ouvrages fortifiés, en possession des Francs au nord-est de la Boquée laissait la frontière orientale du comté démunie de toute défense réelle face aux invasions provenant de l'intérieur syrien. Après ce désastre, le comte de Tripoli devait s'assurer, en arrière de ces deux places perdues, une solide position stratégique dans la trouée de Homs, passage normal des conquérants et le point le plus faible de sa frontière orientale. Aussi, démunie d'hommes et d'argent, le comte se hâta-t-il de

¹ DESCHAMPS Paul, Le Crac des Chevaliers, p. 117.

confier, solennellement, la région frontalière aux Chevaliers de l'Hôpital qui seuls pouvaient barrer la route aux velléités belliqueuses des émirs de Homs et de Hama et oeuvrer, peut-être, en vue de reconquérir le territoire perdu. Une charte de 1142 établit officiellement les bases d'une "principauté religieuse" en faveur de l'Hôpital.

Une autre charte datée de 1143 confirma la charte de l'année précédente tout en mentionnant des donations nouvelles. La nouvelle principauté couvrait pratiquement toute la zone de Naher-el-Kébir le long des deux rives, et une partie de l'intérieur syrien. Au Liban, le territoire hospitalier comprenait le Cobiath, les cantons limitrophes du Hirmel et du Wa'ar, et probablement la seigneurie du Akkar. Nous pensons que les frontières du nouveau fief, confinant avec le territoire de Arqa, devaient, en réalité, débiter au pont actuel de Koueikhat à l'ouest, suivre les sinuosités du Nahr Oustouène jusqu'à son point de jonction avec le Nahr Essin, au niveau de Ghozrata, puis remonter franchement vers l'est en longeant la ligne des crêtes jusqu'aux sources de l'Oronte.

Ainsi, la plupart des donations mentionnées dans les deux chartes précitées, comme aussi certaines donations faites au même Hôpital, en d'autres circonstances, semblent porter sur des lieux situés dans le Cobiath ou dans ses environs immédiats. Nous commencerons donc par reproduire les chartes déjà indiquées, puis, fixant sur la carte les sites désormais reconnus, nous y ajouterons notre apport tout en rappelant qu'en archéologie un peu de prudence n'est jamais de trop.

Charte de 1127:

In nomine sancte et individue Trinitatis.

Notum sit omnibus hominibus, tam presentibus quam et futuris, quod ego Poncius, gratia Dei comes Tripolis, et uxor Cecilia, regis Franchorum filia. Volente filio nostro Raimundo, donamus Deo et Hospitali Iherosolimitano hospitale pauperum quod est in Monte Peregrino, et omnia simul que sunt juris ejusdem hospitalis, villas videlicet que hic nominantur: in primis Misdeliham cum omnibus pertinentiis et terminis suis, sicuti Bertrandus prior melius tenebat et habebat in die qua dedicata est ecclesia S. Johannis de hospitali que est apud Montem Peregrinum, scilicet usque ad flumen quod discurrit ad Montem.

Peregrinum, et usque ad terminos ipsius ville que dicitur Ardacium; et ex alia parte usque ad terminos ipsius ville que dicitur Alma, et usque ad terminos ipsius ville que dicitur Bethsama, et ipsius ville que dicitur Bethsedion, et usque ad terminos Bethleemitice ville que dicitur Ceraphentie. Deinde ipsam villam que dicitur Bahanni donamus Deo et Hospitali cum omnibus pertinentiis suis, et ipsam que dicitur Cornonium cum omnibus pertinentiis suis, et villam Coliath cum omnibus pertinentiis suis, et Aroath cum omnibus pertinentiis suis, et Cendianam cum omnibus pertinentiis suis, Apiam cum omnibus pertinentiis suis, villam Siccam cum omnibus pertinentiis suis, Durcarbe cum omnibus pertinentiis suis, ad motam de Bochea villam que dicitur Baho cum omnibus pertinentiis suis et in terra de Rafania theledehep cum omnibus pertinentiis suis, et Cartamare cum omnibus pertinentiis suis. quas quidem villa dedit pater meus Bertrandus, predicto hospitali; quas etiam donaverat (Eidem) avus meus bone memorie dominus Raimundus, cum arboribus diversorum generum que sunt in ipsis villis et in omnibus terminis earum, cum aquis (ac pascuis), molendinis et ortis, et omnibus rebus ad easdem villas pertinentibus, oleum videlicet et ceteros fructus supradictarum arborum, nec non et bisantios quos Wilelmus comes solebat accipere de bubus Surianorum in supradictis villis laborantium. Omnia libera et sine ulla retentione, sicut melius donari possunt, dono et trado per scripturam in perpetuum valituram Hospitali Iherosolimitano. Terras etiam, quas dedit pater meus et avus meus ultra pontem Montis Peregrini ipsam quoque vineam que est juxta cimiterium ecclesie S. Johanni, et cetera omnia que tenet et possidet supradictum hospitale in omni terra mea, omnia et integra et absque ulla diminutione dono et laudo. Confirmo etiam ut ab hodierno die et deinceps teneat et possideat absque ulla inquietudine. Preterea laudo supradicto hospitali domum quamdam optimam in portu Tripolis supra mare, et unum campum ante civitatem. Theloncum etiam,

quod ceteri homines reddunt in porta Tripolis et in platea, dimitto ei et dono, et dominus Bernardus, tripolitanus episcopus, suam partem similiter, favente Durando archidiacono, Garsione cantore et universo ejusdem ecclesie capitulo, ita ut omnes homines supradicti Hospitalis emant et vendant quidquid voluerint, et nihil ab eis nomine thelonei in platea vel ad portam exigatur. Dono etiam predicto hospitali Iherosolimitano upud Archas quasdam mansiones, et unum ortum, et furnum, et vineam, ut habeat in perpetuum, apud Felicium, unam mansionem, apud Cratum duas mansiones et unam vineam. Omnia etiam que data sunt ei in civitate Tortose, vel in omni territorio ejus, sive in castro quod dicitur Kamel sivi alibi, confirmo et laudo eidem hospitali, et nominatim ipsos molendinos quos habet apud Kamel. Villas vero, quas supertim ipsos molendinos quos habet apud Kamel. Villas vero, quas superius nominavimus, et terras, et vineas, et ortum, domos, molendinos, furnum et balneum, que omnia pater meus et avus meus dedit in civitate Rafanie sive in territorio ejus ad hospicium pauperum, sicut in carta scriptum est et legitur, et Galterius tenuit, sic laudo et dono Hospitali Iherosolimitano. Dono etiam licentiam omnibus meis hominibus, qui a me terra habent, ut, si voluerint, habeant potestatem donandi villanum unum Hospitali supramemorato unusquisque in suo honore. Et, si quid amplius cum meo consilio dederunt, similiter laudo. Ad ultimum confirmo et laudo supradicto Hospitali omnia que data sunt ei in omni terra mea, tam ab avo et patre meo quam ceteris qui ibi terra habuerunt vel adhuc habent, a prima die qua avus meus cepit aquirere terram usque in hodiernum diem, ut supradictum Hospitale teneat et possideat omni tempore absque omni inquietudine. Super hec omnia dono et laudo Hospitali supramemorato quamdam vineam apud Kafaracham, de qua exeant ei centum jarrae de vino. Laudo etiam totum donum quod (factum fuit) Hospitali a baronibus meis, seu ab aliis hominibus, tempore consecrationis ecclesie sancti Yohannis Baptiste que est apud Montem Peregrinum.

Charte de 1143:

In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti, amen.

Notum sit omnibus, tam praesentibus quam futuris, quod ego Raimundus, Dei Gratia comes tripolitanus, pro amore Dei et salute animae meae et requie parentum meorum, nec non rogatu domini Willelmi, dei gratia patriarchae hierosolymitani, Petri Dominici Sepulcri prioris, totiusque ipsius ecclesiae capituli, concedo atque in perpetuum inconvulse confirmo, et sigilli mei impressione corrobore, omnes possessiones quas in toto comitatu nostro Tripolis glorioso Sepulcro praedecessores nostri donaverunt, videlicet: dominus Raimundus comes, Poncius comes, et barones etiam seu alii fideles. In primis ecclesiam Sancti Sepulcri, quae est in Monte Peregrino, cum suis domibus et integra sua curia. Furnum etiam, cum domibus sibi pertinentibus, ita scilicet ut absque nostra aut heredum nostrorum contradictione valeant ibi coquere omnes quicumque voluerint, ad utilitatem et proficuum domus praefatae ecclesiae, secundum quod mater mea Cecilia comitissa, coram nobis praesentibus et illud idem confirmantibus, donavit atque concessit. Domos etiam quas in Monte Peregrino et Tripoli habent ex devexum montis, ex utraque parte viae veteris, sicut et nunc possident, a muro usque ad conductum. Gardinum etiam. Libertatem quoque in portu nostro Tripolis afferendim, deferendi inde omnia quoque usibus suis necessaria fuerint, quiete et absque consuetudine aut ulla exactatis damus atque CX. Jarras olei, quas debet persolvere annuatim dominus quicumque fuerit casalis, quae dedit Petrus de Podio Laurenti, concedente uxore sua. Et villanum unum, cum una carrucata terrae, quem dedit Petrus, nepos Rogerii contabularii, in casale Ardin. Et in casale de Buissera, unum villanum cum una carrucata terrae, quem dedit Abelardus. In casali Sorbe, villanum unum, cum una carrucata terrae, quem dedit Gaufridus de Pennis. In territorio de Nephis, XII. quoque bisancios, aut CXX. littras olei, quos donavit supradictae ecclesiae Adalaxia, pro anima Hugonis Ebriaci, viri sui, una cum filio suo Willelmo, Ebriaco, annuatim in sempiternum reddendos.

Unum quoque villanum, cum omnibus suis pertinentibus, et terras alterius villani, quem dedit W. de Boschet. Villanos supradictos, eorum que heredes, cum terris suis, perhenniter habendos ecclesiae concedimus. Ista omnia supradicta et alia cuncta, quae juste canonici in antea sunt adquisituri, seu donatione quorumcumque hominum, vel emptione, aut aliqua

commutatione, vel ad praesens possident, memoratae ecclesiae Sancti Sepulcri praesenti privilegio praemunimus, et sicut praefati sumus nostro sigillo insignimus, ut libere et quiete absque exactione aliqua et servicio in eternum possideant. Testibus etiam supra scriptis illud idem sancientes, ut censurae nostrae monumentum inviolabile permaneat, quatinus ut nec per nos vel successores nostros in aliquo tempore queat violari.

Charte de 1142

Cart., 1, p. 116 - 117, n° 144, notum sit omnibus ... quod ego Raimundus, Poncii comitis filius,...comes Tripolis... laudavi et concessi eidem domui sancti Hospitalis Jherusalem Raphaniam et Montem Ferrandum cum omnibus suis pertinentiis et cum omni Jure facti, tam meis propriis quam ex omnibus feodalibus... et Mardabech cum omnibus pertinentiis et juribus... et quidquid habeo vel habere debeo juris vel dominii in piscaria Chamele, a Chades usque ad Resclausam, et castella et villas et cetera que ex pertinentiis Raphanie et Montis Ferrandi comprobari convenientia et alicujus conditionis tenore, excepto quod in omnibus negotiis militaribus quibus ego presens fuero, tocius lucri medietatem partiri mecum debent... Hoc autem donum et hanc libertatem dedi, concessi communi assensu et voluntate, ut dictum est, testium subscriptorum,

... Denique Raimundus dicta loca hospitalis tueri pollicitus hortum qui olim fuit Galterii de Margato et uxore sue Gislee, ipsa adhuc in vita superstite concedente, velud cum muro circumcladitur et illa spatia locorum ad trahendos lapides apta quee inter utramque viam concluduntur et exterius illinc a capite... dedi... in manu fraire Raimundi dicti Hospitalis magistri et Rotherti comitis Alverniensis et Gislaberti Malemanus et Petri Montis Peregrini prioris... Et ut hec dona omnia rata et inconcussa permaneant in eternum, sigilli mei plumbei impressione istud presem privilegium precepi roborari, anno ab Incarnatione Domini millesimo centesimo quadragesimo secundo.

1/ ² ... Casale Helmedel, cum villanis et pertinentiis suis, prope Guibelacard quod dedit Ribod... ³

La position du "casale Helmedel, prope Guibelacard", troisième donation citée dans l'acte comtal de 1143, a été déjà reconnue dans l'actuel village d'El-Majdal, à 3 Kilomètres à vol d'oiseau environ, au nord du château d'Akkar.

Majdal, nom d'origine araméenne, (magdla) lieu élevé, bon pour la garde et l'observation, dit A. Fraiha⁴, est synonyme courant de Qalaa-forteresse. En effet, l'emplacement forme une position stratégique de première importance sur une Colline dominant le noeud de jonction du Nahr Cobiath avec le Nahr-Oustouène, ou Nahr Moussa avec le Nahr Essin qui serpente à travers le Akkar et passe au pied du château homonyme. Les ruines d'une ancienne église sont toujours visibles, mais leur étude s'avère impossible sous les amas de détritues et de broussailles qui les recouvrent. D'autres vestiges sont visibles, mais sont-ils d'origine franque ou bien d'identité plus récente? Le site, n'étant pas à dédaigner du point de vue stratégique, les ruines gardent pêle-mêle, des pierres de taille franque et autre.

2/ ... et ex alia parte montanae casale Modena, cum villanis et pertinentiis suis quod W. Ermengardus donavit...

² (Cart., I, p.130, n° 160).

³ Charte de 1143 Privilegium Raimundi Comitis dans Assises de Jérusalem II., p. 509 - 511.

⁴ FRAIHA Aniss, Noms des villes et villages du Liban p. 161.

Le nom est rapporté par Eugène de Rozière sous la forme de « Medera »⁵.

Dussaud écrit à ce propos⁶: Quant «à Medera, ce nom cache une des nombreuses Mezraa (métairies)». Deschamps ajoute: « On pourrait proposer, Mazraa, qui figure sur la carte Gélis, sous la forme Mezraat, à 13km au nord-est d'Akkar, »⁷ «... Ce lieu devrait, peut-être, bien être identifié avec le hameau de Mazraa situé sur le versant oriental du Djébel Akkar.»⁸

Le site, indiqué dans les renseignements que nous venons de rapporter, porte aujourd'hui le nom de Mazraat-Ennahryé ou bien Mazraat-Ennahre. Il est situé à l'est de Khirbet-eljoundi, sur la route secondaire qui relie Halba à Cobiath, via Deir- Jannine.

Il semble que Dussaud et les autres aient certainement identifié « la montagne » avec celle du Djébel Akkar concluant tout naturellement à la proposition de Mazraat-Ennahre pour le «casale Modena» du texte latin.

Nous pensons par contre et ce, d'après le contexte, que la montagne est plutôt celle de la chaîne côtière voisine de Tripoli. La charte cite, en effet, une série de donations faites dans le voisinage immédiat de la ville de Tripoli, situées en deçà de la montagne de Tourbol, puis elle ajoute «Alia parte... »

Si notre façon de voir s'avère concluante, nous proposons pour le casal prénommé, le hameau actuel de Mazraa situé à mi-chemin entre Miniara et Hakour juste à côté de Karm-Asfour. Remarquons d'ailleurs le raccord explicite fait par le texte entre Modena et la gâtine Loisan.

3/ «Gaustinam insuper quae dicitur Loisan... ».⁹

Quant à la «Gaustina Loisan» donation faite par Raymond de Raisac à l'Hôpital de Saint-Jean, c'est une position non située dit P. Deschamps. Nous proposons pour ce site, le petit hameau de Karm Asfour à 300 mètres à l'est de Miniara, la Beniharan des croisés dans le voisinage immédiat de la citadelle de Arqa; la carte du Guide vert au 1/200000, situe en ce lieu le village de Asfour. Selon nous, la gâtine Loisan ne serait que la traduction française de Karm Asfour: gâtine, masraat ou ferme de l'oiseau.

4/ Le Felicium, appelé qalaat el-Feliz par les géographes arabes¹⁰, et que Dussaud a reconnu dans les vestiges du château fort situé au sud de Tell-Kalakh sur la rive droite du Nahr el Kébir, à son confluent avec le Nahr Menjez, est appelé aujourd'hui Al-Qalaa, ou Qalaat Menjez. Les vestiges appartiennent, sans doute, aux Francs. L'identification a été acceptée sans réticence, par les archéologues¹¹.

5/ Quant à Cornonium, «casal également possédé par l'Hôpital du Mont-Pélerin» écrit E. Rey sans autre indication, est proposé par P. Deschamps «à Kharnoubié, entre Qleiaat et Qalaat el-Feliz». Nous préférons l'identification du casal avec kfarnoun pour les raisons suivantes. Dans la charte de 1127, le casal est mentionné immédiatement à la suite du Felicium. Or, le

⁵ DE ROZIERE.E. Cartulaire de l'église du Saint Sépulcre de Jérusalem. Paris 1849,N 97; Rohricht Regesta N 218. Deschamps, P. La défense du Royaume, p. 187, Note 4.

⁶ Dussaud. R_ Topographie p. 87

⁷ DESCHAMPS. P. o. c. p. 187

⁸ Rey, E. G. Colonies franques R 369

⁹ Charte de 1143, Privilegium Raimundi Comitum dans Assises de Jérusalem " II P. p. 509 - 511.

¹⁰ IBN FURAT, The history, vol. XI part I, American Press, Beyrouth.

¹¹ LAMMENS. H. Musée Belge IV, p.279.

Kharnoubié, placé géographiquement avant le Felicium est fort distant de celui-ci, tandis que Kfarnoun n'est qu'à deux kilomètres à l'est du château.

Phonétiquement, par ailleurs, Cononium, mis à part le f, se rapproche beaucoup plus de kfarnoun que de kharnoubié. D'autre part, les vestiges de la période franque, nombreux à kfarnoun constituent, sans doute, une preuve en faveur de notre proposition.

6/ Plus à l'est, la charte cite le casal Baho, d'après le texte, "ad motam de Bochea", il doit être situé au nord du Jabal Akkar vers la Boqeiaa. Contrairement à l'opinion de Rey, Deschamps écrit à propos de ce casal. "pour ad motam de Bochea villam Baho", nous proposons Bahour, Localité qui ne figure pas sur les cartes: elle se trouve dans la montagne au nord de la plaine de la Boquée, entre le Crac et le château de Touban¹². La localisation proposée par Deschamps dépasse l'ordre géographique de la charte. Le site par conséquent et à l'instar de Rey doit être recherché sur les collines qui couronnent, à l'Ouest, la plaine de la Boqeiaa. L'actuel village de Bahloulié, appelé populairement Bahlounié, dans le Chaa'ra, répondrait, peut-être, mieux au Baho du texte. Situé sur l'autre rive de Nahr - el Kébir, à moins de trois kilomètres du Félicium, sur une colline surplombant la plaine, le village dut être de quelque importance. On y retrouve jusqu'à présent, les ruines d'une ancienne église connues populairement sous le nom de "el Kanisset".

7/ En ce qui concerne Cendiana, il existe plusieurs localités, soit dans le Akkar, soit en Syrie, qui portent le même nom. Les archéologues ne sont pas d'accord sur la position du casal mentionné dans la charte de 1127. Dussaud, d'accord en cela avec Rey, propose la "Cendina super flumen" dans le Akkar alors que, pour Deschamps, Cendina serait Sindiané qui est à côté, au sud du Crac. A la suite de Dussaud, nous proposons le village actuel de Sindiané, situé un peu à l'écart et à même distance entre el-Bireh et Cobiath sur le flanc d'une colline surplombant la rivière qui traverse le Ouadi Chama'a, à 15 km au nord-est du château de Akkar, et ceci pour la même raison d'ordre géographique. Le village est actuellement peuplé de musulmans sunnites, mais les ruines d'un ancien monastère maronite (début XVIIIe s.) et d'une chapelle de la période franque sont tenues en vénération jusqu'à présent.

Pour les villas Aroath, Sicca, Apia et Durcarbe, nous pensons qu'elles sont à localiser sur le territoire des Puylaurens sur la rive droite du Nahr Oustouène ou Nahr Moussa, entre Koucha et Bireh, et ceci pour les motifs suivants : Il semble que les comtes de Tripoli s'étaient réservé une large bande de terrains entre les divers domaines des barons pour pouvoir, le cas échéant, mener des équipées contre les territoires situés au-delà de l'Oronte sans, pour autant, avoir recours à l'autorisation préalable des seigneurs locaux¹³. Or, il paraît que les localités mentionnées dans les chartes comtales, fassent partie du domaine du comte quand le donateur n'est pas explicitement nommé.

8/ "Pour Aroath, écrit Deschamps¹⁴, nous proposons Barouha". Nous pensons que le célèbre archéologue, ayant transposé le groupe des casaux cités dans la charte de 1127, au-delà de la limite des collines entourant la plaine d'el Boqeiaa, il était censé rechercher, pour ce casal, un équivalent sur le terrain. Comment expliquer cette proposition? Aucun rapprochement phonétique ne peut faire coïncider Aroath et Barouha ; suivant notre logique, nous proposons pour ce casal, l'actuel village de Ayn-Tinta ou Tanta. La raison c'est que la même localité (témoignage local) s'appelait autrefois Aroat ou mieux Ayn el-Aroat. Le nom,

¹² DESCHAMPS La Défense du Royaume de Jérusalem p. 186.

¹³ RICHARD j. Le Comté de Tripoli sous la dynastie Toulousaine, p. 85.

¹⁴ DESCHAMPS, La défense du Royaume de Jérusalem. p. 186.

arabe ou syriaque, signifie: boutonnière, comme il peut avoir le sens de frontière, de limite¹⁵. Dans ce dernier cas, l'emplacement du casal est tout indiqué pour délimiter deux territoires (Qatèa) en deçà et au-delà d'un long vallonement séparant les deux routes qui relient Halba à la Boqeia'a, l'une, celle de Dreib et l'autre, caravanière elle aussi, passe par Deir-Jannine.

9/ Pour la villa Sicca: nous avons deux possibilités. Phonétiquement Sicca pourrait être rapproché soit de Chaqdouf, nom phénicien dans le sens de "rocher, ou lieu élevé et dominant, d'autant plus que les langues sémitiques emploient invariablement le (ch=شش) pour la lettre (s=س) l'autre proposition serait le village de Coucha; en ce cas, les Francs auraient renversé les syllabes.

Les deux villages, placés face à face sur les deux rives du Nahr Akkar, sont situés à l'embouchure du ouadi homonyme à la limite entre la seigneurie du Gibelacar et le territoire de Arqa.

Asia ou Apia et Durcarbe sont localisés par Deschamps autour du Crac. Pour la même raison d'ordre géographique signalée plus haut, ces localités sont peut-être à rechercher dans la zone déjà délimitée, au voisinage des autres positions reconnues dans le Cobiath.

10/ Durcarbe: le nom, au rapport de Dussaud, cache certainement un des nombreux "deirs" de la région. Serait-ce l'actuel village de Deir-Jannine (couvent des jardins), qui domine la vallée du Nahr Oustouène à environ 15 km de Cobiath? Le village est un ancien site historique. On y retrouve, disséminés, les restes superposés de plusieurs civilisations anciennes. Le vestige d'une antique chapelle maronite de la période franque conserve encore une partie de son abside, juste à l'angle sud de la cour de l'actuelle église paroissiale. (Voir atlas)

11/ Quant à Apia, Deschamps la retrouve sous le vocable Hajar el Abiad (la pierre blanche) en Syrie, nous pensons que le village se trouvait à Qoubour el Bid (les tombes blanches) 3 km à l'est de Kfarnoun où des ruines importantes restent toujours à fouiller.

12/ Bethsédion

La charte du 8 février 1127 mentionne deux casaux non encore situés, Bethsama et Bethsedion.

Lammens et Dussaud identifient ces localités avec "Besarma près de Nephin" et "Barhalion près de Batroun". Jean Richard rejette cette proposition¹⁶.

La forme de la formulation du texte place décidément ces localités au voisinage immédiat de Tripoli. Continuant la logique de MM. Richard et Deschamps nous proposons la recherche de ces casaux plus au nord et même dans la région cobiatine.

¹⁵ FRAIHA A. Noms des villes et villages du Liban p. 121. Etiam. ARMLE et HAQLE, Les noms des

¹⁶ Richard Chartier, p.605 ss.

Dans "Bethsedion" Dussaud pense à un Beth saidé ou Beit S'aadé¹⁷.

A mi-pente, avant le bourg actuel de Tleil, une bifurcation à droite mène à quelques vieux chênes. Le lieu est appelé aujourd'hui Saydnaya. Serait-il le Sédion ou le Bethsedion de la charte? C'est un très ancien lieu de pèlerinage. Certaines ruines y sont encore sous la frondaison des vieux chênes. Ou bien doit-on penser au quartier actuel de Qatlabé au sud-est de Cobiath? Cette agglomération comprenait trois sites habités :N.-D. de Qammah au sud-est desservie par les Carmes au début du XXe siècle¹⁸ les maisons de Qatlabé s'élevaient au sud-ouest vers Nab' Hamadé alors qu'entre les deux, mais plus bas et presque à mi distance avait pris position une mazra'at au nom de Beit Sa'adé. Les anciens du village s'en souviennent toujours. Actuellement les trois centres se sont amalgamés pour ne plus faire qu'une grosse bourgade, le quartier moderne de Qatlabé. Peut-on alors, proposer pour les deux villas franques, les sites de Bet Shama'a et Bet Sa'adé surtout que le rapprochement phonétique et l'ordre géographique ne s'y opposent point?

Il nous reste à aborder une question d'importance, avant de clore ce chapitre épineux de la toponymie franque du Cobiath, et c'est le problème du nom de Cobiath même.

13/ La villa Coliath = Cobiath?¹⁹

Les textes latins reportent le toponyme Coliath sous différentes formes: un castellum Couliath - (Gouliath, Gouliad ou Coulicath) et la villa Coliat(h).La position du castellum semble déjà identifiée après les études des orientalistes, mais le problème de la position de la villa reste toujours ouvert. Ces diverses formes sont-elles des orthographes du même vocable et du même site ou bien répondent-elles à des localités différentes. Nous relevons ce texte de Max van Berchem : " ... une localité du nom de Coliath figure parmi les donations faites par le Comte de Tripoli à l'Hôpital, le 8 février 1128..."²⁰ Donamus Deo et Hospitali Iherosolimitano... villam Coliath cum omnibus pertinentiis suis²¹, il est vrai, continue van Berchem, qu'elle (Coliath) y est désignée comme un village(villa) non comme une forteresse. En 1153, on la retrouve parmi les possessions confirmées par le Pape à l'Hôpital²² ... Contre Rohricht, van Berchem affirme : « ... et du fait qu'à eLQleiat, il n'y a ni village, ni ruines apparentes en dehors de la forteresse ..."²³ on est tenté de supposer que cette "villa Coliath "était le vieux village, aujourd'hui ruiné de Qulaiat (ou Qubai'at) du Liban entre Akkar et la Boquée plutôt que la forteresse d'el Qleiat..." L'explorateur américain Thomson dont le récit de voyage au dire de Renan constitue "la meilleure exploration de ces parages"²⁴ a signalé dans sa Bibliotheca Sacra, v, 1848 l'existence des ruines en basalte du vieux Qubaiat²⁵. A la proposition du célèbre archéologue l'annotation de Dussaud au bas de la page 90 de sa Topographie semble une réplique évasive: " le Gouliath... cette forme grammaticale trahit-elle l'existence, à l'origine, de plusieurs ouvrages séparés? Cela change aussi les conditions du problème au sujet du vocable " villa Coliath "qu'il ne nous paraît pas possible d'identifier avec Koubaiyat ou Qoubaiat au pied du djébel Akkar..."

D'ailleurs, la mention de " villa Coliath " copulée à la "villa Aroath" dans la charte de 1127

¹⁷ Dussaud va plus loin; il a pensé retrouver ce site dans l'actuelle Beit s'aadé à l'est de " Safita". Un peu plus au nord entre Habb-nimra et le Meshta nous avons relevé un Beit sa'adé qui correspondrait bien à Béthsedion " s'il n'était préférable de le rechercher au voisinage de Tripoli. " Topographie, p. 96).

¹⁸ Nous conservons, dans nos papiers, un document, en ce sens, qui date du premier quart du XXes. Les archives de l'archevêché maronite de Tripoli relatent, en date du " 15 mai 1880, l'ordination sacerdotale de Ibrahim Tannous Fahd sur l'autel Martmoura dans Mazra'at Beit Sa'adé dans el Cobiath" - La note nous été aimablement communiquée par D. Fouad Saloum.

¹⁹ On m'a accusé de plagiat: je confesse humblement que n'étant pas un milicien chevronné, les circonstances de la guerre m'avaient permis de lire, seulement, quelques photocopies par intermédiaire. La lecture du livre, après la guerre, m'a donné la satisfaction d'avoir vu juste.

²⁰ Van Berchem o.c. p. 123.

²¹ Voir la charte précitée.

²² Van Berchem, idem, ibidem.

²³ van Berchem,op.cit, p. 133.

²⁴ Renan, Mission, p. 103.

²⁵ Cfr. Van Berchem, op, cit, p. 133, note 3.

"deinde... villam Coliath... villam Aroath... donamus" peut indiquer que les deux casaux se trouvaient tout près dans la même contrée. Or " la villa Aroath " se trouvant à proximité du Felicium, comme nous venons d'en proposer l'identification, la villa " Coliath " ne devait pas être trop loin et la proposition de Cobiath pour Coliath peut être vraie.

Que la reconnaissance du "vieux Qubaiat" sous le vocable de la charte de 1127 soit acceptée ou refusée par les érudits, il reste toujours des questions sans réponse. Il n'y a pas qu'une seule Khirbé sur la mappe géographique de l'actuelle Cobiath. Il y a un bon nombre de vestiges religieux chapelles ou églises les ruines de petites agglomérations que ces dernières desservaient et qui reviennent toutes, comme nous le verrons, à la deuxième moitié du 12ème s. au tout au plus au début du 13ème siècle; il y avait plus d'une ferme ou gâtine dans l'enceinte Cobiathine. Or laquelle de ces Khirbés portait-elle le toponyme Cobiath ou Coliath? Si le vocable s'appliquait exclusivement au " Alt Qoubaiat " l'actuelle Gharbié, comme on voudrait bien nous le faire avaler, quels vocables pouvaient avoir tous ces anciens sites historiques? Portaient-ils les mêmes noms qu'aujourd'hui? C'est d'accord pour certains, mais les autres?

Le casal médiéval, ancêtre de l'actuel quartier de Gharbié se trouvait autour de l'église actuelle comme il devait s'étendre probablement au wadi chama'a. Les ruines sont toujours là: des habitations anciennes démantelées au-dessus d'un moulin a eau toujours debout²⁶.

L'ancien casal portait le nom de "Chama'a" ou "Beit Chama'a" célèbre famille syriaque maronite connue depuis une haute antiquité qui a donné le jour à un Younes moine maronite et au renommé poète du patriarche Moussa Saadé natif de Bardé dans le voisinage du Felicium. Le poète est connu sous le nom de Ibn Cham'a el Cobiathi (fin XVème début XVIème siècle). Ceci nous amène à avancer l'opinion suivante: si les casaux du moyen âge s'appelaient "Beith Chamaa, Beith Saadé, Azzouq, Ghoya, etc." le vocable El Cobiath, nom, plus générique, ne devrait- il pas s'appliquer à une sorte de Koura, id est, à toute la mappe cobiathine?²⁷

²⁶ L'existence indubitable de ces deux ruines explique t-elle, peut-être, le village double " de Lockroy?

²⁷ Cfr. Douaihi Est, Annales, p.423 "القبیاتی" ابن القس موسى القبیاتی" et de Origine édit Daou Ant. p. 185 "سمعان ابن شمعة القبیاتی"

CHAPITRE II

Châteaux francs au Cobiath

Les orientalistes tendent généralement à concentrer les positions fortifiées croisées autour du Crac des Chevaliers laissant ainsi à découvert un immense espace extrêmement vital pour la défense du comté. Entre le Crac et Akkar, entre Homs et Arqa, un territoire de plus de 100 km de longueur sur une largeur minima de 50 km laisse Arqa et Tripoli à la merci du premier entré par le défilé Cobiathin. Nous avons déjà signalé la présence des routes naturelles qui sillonnent le pays par le biais du vallonnement géophysique des reliefs et la facilité du passage à travers le Cobiath²⁸. Si le Guibelacard bloque la région, du côté de Fneidiq, et le Crac bouche la "trouée de Homs" dans la direction de Tartous, la position des deux châteaux ne leur permet nullement d'avoir une maîtrise parfaite sur le territoire médian d'autant plus que les 50 km de terrain qui les séparent sont trop accidentés pour permettre une surveillance raisonnable. Si le château du Felicium était sensé surveiller la vallée de Nahr-elKébir et le haut plateau qui relie la Boqueiàa à Arqa par Chadra-Tleil-Halba, passage caravanier appelé jadis "Tariq-ed-Dreib" (route de Dreib, ou mieux, la petite route); la route menant de Halba vers l'intérieur syrien par la vallée du Nahr- Oustouène-Cobiath- Akroum, restait à découvert; 50 km en effet, de montagnes et de vallées, se dressaient comme un dédale incontrôlable entre le château du Akkar et celui du Crac, permettant un accès facile aux armées d'invasion, ou bien, aux incursions ennemies, sans que les gardiens des deux châteaux s'en aperçussent. Pour cela, il fallait ça et là bloquer les passages stratégiques, multiplier les tours de garde et les postes-vigies. Tout ceci nous amène à penser que le défilé cobiatin, extrêmement sensible, était fourni de nombreuses fortifications.

Trois Lignes de fortifications:

Ces fortifications formaient, du nord au sud, c'est-à-dire dans le sens de la largeur, trois lignes de défense échelonnées sur une distance sensiblement égale et bloquant les passages les plus délicats de la frontière. La première ligne était certainement la plus solide vu qu'elle était la plus avancée face aux villes musulmanes de la Syrie. Les armées d'invasion islamiques se regroupaient généralement aux alentours du lac de Homs et "à partir de la rive droite de l'Oronte, pouvaient aisément envahir le domaine chrétien et attaquer les grandes villes de la Côte"²⁹. Les Francs prirent les mesures de sécurité nécessaires et construisirent un réseau d'ouvrages fortifiés pour protéger toutes les voies traversant la plaine du Akkar. Deux forteresses surveillaient le passage qu'on appelle la "trouée de Homs". Perché sur l'un des derniers contreforts septentrionaux du Liban, le château du Akkar, appelé par les Francs, Gibelacar, Guibelacar ou Guibelacard, à 700 mètres d'altitude, dominait le sud de la Boqueiàa. Le Crac des Chevaliers, dressé sur un éperon du Jibal-Nsairyeh, à 670 mètres, est situé à l'extrémité nord de la Boqueiàa. Face à face à 30 km à vol d'oiseau, ces deux forteresses fermaient comme une tenaille l'accès du territoire chrétien. Il est vrai que, du château d'Akkar, juché sur un promontoire presque inaccessible, le regard pouvait embrasser un vaste horizon et que la position du château permettait de communiquer à vue d'oeil avec les forteresses de la plaine et les villes de la côte, pouvant, par des feux allumés sur une tour, signaler les mouvements de l'ennemi. Mais il est vrai aussi que la tenaille, formée par les deux grandes forteresses, s'avérait manquer de dents sans les autres ouvrages fortifiés qui jalonnaient la contrée. Aussi, affirme P. Deschamps: "Entre Akkar et le Crac, des forts gardaient les accès vers la plaine de la Boquée"³⁰.

➤ a/ Première ligne de défense:

Ce premier barrage se plaçait donc au sud du Crac pour fermer les accès vers Tripoli par le

²⁸ Se reporter, le cas échéant, à l'introduction de ce travail.

²⁹ DESCHAMPS P., Le Crac des Chevaliers, p. 16.

³⁰ DESCHAMPS P., Le Crac des chevaliers, p. 16.

Cobiath. Il comprenait, outre les deux grands châteaux forts déjà mentionnés, c.-t.-d. le Crac des Chevaliers et le Guibelacard les forteresse du Felicium, Melechin, Lacum et le Castellum Bocheae.

"Le Felicium ou Qalaat-el Felis, posté sur une colline, au confluent du Nahr-el Kébir et du Nahr Menjez, surveillait, écrit P. Deschamps, le cours du grand fleuve et au sud, une route conduisant vers Tripoli par el Biré et Archas, ainsi qu'une autre route allant de la Boquée à Akkar par Andket et Cobiath. C'était donc un passage de Tripoli et d'Archas vers l'Oronte que contrôlait ce fort. Il semble qu'il communiquait à vue avec le grand château de Safitha... Il reste quelques vestiges du fort du Felicium. On y voit des pierres taillées à bossages.³¹"

Dussaud avait fait la même proposition dans un article publié dans la revue Archéologique de 1897 et l'identification fut acceptée par H. Lammens³².

L'identification du Felicium proposée par Dussaud n'a pas suscité d'opposition notoire parmi les médiévistes. Mais la position du château fort, dit Lacum ou Latum, reste toujours à retrouver.

La charte de 1142 rapporte la donation solennelle du Felicium et du Lacum aux Chevaliers de l'Hôpital. On énumère un bon nombre de châteaux et de casaux, comme on y cite aussi des donations d'un autre genre telles que maisons, vignes, jardins, fours et moulins.

"...dedi, concessi, ore et corde Laudavi sine aliquo retentu juris vel dominii, Cratum et castellum Bochee cum omnibus pertinentiis suis... et Felitum et Lacum cum omnibus suis pertinentiis ... Similiter quidem, assensu et voluntate Gisliberti de Podio Laurentii et uxoris sue Dalgoth, prelibate domui pauperum Christi dedi Felicium et Lacum cum omnibus suis pertinentiis ... que mille bisantios ab eis emi..."

La position du Felicium identifiée, celle du Lacum reste à retrouver. Dussaud a proposé Akkoum. Deschamps propose Tell Kalakh: "Lacum doit être identifié avec le village de Tell Kalakh, situé au sud, au pied de la montagne que couronne le Crac. On y voit les restes d'un ouvrage fortifié. Situé sur une légère éminence, il surveillait la plaine et la route de la mer"³³. La proposition de Deschamps nous semble manquer de preuve suffisante et le rapprochement fait par Rohricht entre Lacum et el-Akama, malgré les ressemblances phonétiques ne tient pas debout vu la distance entre les deux positions. Dussaud "a entendu parler d'un site... ", il n'a pas vu, pourtant sa proposition nous semble vraie. Le rapprochement phonétique entre Lacum et Akkoum est frappant. La traversée du Jabal Akroum par le Cobiath, possible en toute saison, constituait, cependant, un point névralgique dans le système défensif oriental du comté, et, ne devait point rester sans défense. La simple logique imposait, par ailleurs, la surveillance de ce passage extrêmement sensible. Sur la crête d'une colline dominant le petit village d'Akkoum, sont toujours visibles les vestiges d'un ancien temple romain. Les structures de ce temple ont été remaniées. Le Père Maurice Tallon³⁴ a noté le fait sans l'expliquer. Sont-ce les Croisés qui ont remanié le temple pour en faire une place forte comme ils ont fait ailleurs?³⁵ Les ruines des anciens temples romains couvrent littéralement le sommet d'un vaste éperon. Elles sont appelées "Qalaat-El Hossein" (château fort). D'après le témoignage des indigènes, les temples ont été utilisés par les armées d'Ibrahim Pacha d'Egypte, et réutilisées, plus tard, par l'armée libanaise. Les installations militaires sont toujours visibles au sud des temples. Mais, à notre avis, elles semblent beaucoup plus anciennes que le XIXs. et faites pour une permanence durable. Or, nous savons que ni l'armée du Pacha d'Egypte ni celle du Liban n'y ont pas séjourné trop longtemps. Le remaniement paraît possible surtout que sur la colline d'en face, à l'est du temple, sont toujours repérables, quoique fort malmenés, les vestiges d'un qassre. Les indigènes appellent le site "Qassre el Amira" (Château de la princesse). Le site est idéal sur

³¹ DESCHAMPS P., Le Crac des chevaliers, p. 17.

³² LAMMENS H., Revue de l'Orient Chrétien, 1899. Dussaud R., Revue Archéologique, 1897, I, P.P. 208- 209. Rohricht R., Regesta Add, N°118.

³³ DESCHAMPS P., Le Crac des Chevaliers, p. 16.

³⁴ Tallon M., Vestiges Romains en Bordure du Djébel Akkoum, p. 15 ss.

³⁵ DESCHAMPS P., Le Crac p. 43.

le plan stratégique. Il surveille une vaste région et contrôle parfaitement un passage toujours pratiqué vers le lac de Homs, ainsi que la partie médiane du Ouadi Khaled.

Deux autres fortins fermaient les mailles de cette première chaîne défensive: le Castellum Mélechin et le Hissn el-Ouadi,. Mélechin est cité dans un acte daté de l'année 1181, dans lequel Raymond III de Tripoli fait don à l'Hôpital d'un vaste territoire situé à la limite extrême - orientale du comté: "... Concedo totam terram que intra divisiones submonitas continetur; videlicet a pede montanorum in quibus est Castellum Melechin situm usque ad caveam de Memboa..."³⁶

Les médiévistes, ayant confondu Memboa avec Maou'a à 17 km à l'est de Malekieh, avaient proposé pour Melechin, Malekieh, entre Mysiaf et Rafanée.

Mais, depuis, Jean Richard a éclairé la question d'un nouveau jour. Ayant identifié la position de la Memboa des textes latins avec le site d'el-Membouha près des sources de l'Oronte dans la Béqaa Est, et, renonçant, par conséquent, à Malekié près Mysiaf, Jean Richard propose donc de situer le castellum Mélechin à la qalaat el Borj, ruine dominant la passe de Ouadi el Meis qui monte de la Bogeiaa vers Homs à l'est du massif du Jabal Akroum³⁷. Deschamps appuie l'opinion de J. Richard et propose le même site ajoutant qu'il se trouve à Mechleh. Le rapprochement phonétique est raisonnable, pourtant nous nous demandons où est-ce que le célèbre orientaliste a pu dénicher un tel nom puisque aucune carte géographique, ni libanaise, ni syrienne n'en fait mention. Une enquête menée sur le terrain nous a confirmé, par ailleurs, que les anciens de la contrée n'ont jamais entendu parler d'un tel nom. Est-ce que Deschamps a entendu le site de Deir-Chih pour Mechleh? Ou bien a-t-il pris Tell Chlouh pour le même phonème?

Deir-chih se trouve à Awadé, hameau aux maisons éparses au pied de la colline du château. A l'entrée du village, du côté sud est, il y a une source. Celle-ci rafraichit un vieux bosquet qui ombrage un Wéli. La source porte le nom de "Naba Deir Chih ". Le site de Tell Chlouh est bien loin, au nord-est de la Qalaa sur le territoire syrien et rapprocher les deux sites de quelque vingt kilomètres nous paraît impensable.

La Qalaat el Borj, castellum Melechin:

Le château se trouve sur un mamelon rocheux fort élevé.

Il se dresse presque à égale distance entre Mqaïblé au nord-ouest et Amayer à l'est, à l'arrière-plan, et du sud au nord, s'allonge le Jabal Mallah ou Maleh. Du haut de la crête, on voit, à quelque distance sur la côte nord-ouest de la plaine et au delà de Nahr-el Kébir, la blanche silhouette du Crac des Chevaliers. Le château est plus petit que celui du Felicium. Construit en pierre blanche doublée, sur ses côtés sud et ouest d'un parement extérieur en basalte, le fortin ne garde plus que quelques pans de mur délabrés. Le château est sans aucun doute d'appartenance franque. Même s'il ne présente point de pierres à bossage, on y voit encore les vestiges de la chapelle croisée du château, construite en pierre noire et, dont l'hémicycle intérieur de l'abside se conserve jusqu'à un peu plus d'un mètre: On peut toujours admirer, sur le sol, à côté du donjon, le linteau du portail orné d'une croix fleurdéliée, flanquée de deux autres symboles presque effacés. Le Borj présente toujours des pierres à taille franque, reliées par la même composition de ciment employé dans les autres constructions croisées du pays. Le spectacle des canalisations qui conduisaient l'eau de pluie dans les citernes est impressionnant. Les tuyaux en poterie, victimes de l'ignorance, laissent une trace indélébile à travers les rainures béantes creusées dans le rocher. Les citernes, par ailleurs, sont fort originales. Au lieu de perdre leur temps à les tailler ou bien à les construire. Les Francs se sont avisés de mettre à profit de larges fentes naturelles qu'ils ont cimentées, créant ainsi de vastes réservoirs à l'air libre; ce système a été employé par les croisés au

³⁶ Carlutaire du Saint Sépulcre, 1, N° 596, ROHRICHT R., Regesta, N° 602.

³⁷ RICHARD J., Questions de Topographie Tripolitaine dans Journal Asiatique, 1948, p. 54.

fortin de Tallet-el Qabou situé à Mhaïri à 20 km à l'est de Castel blanc de Safitha.

Posté à l'estuaire du Ouadi Khaled, le Mélechin pouvait aisément surveiller la partie sud de la vallée de l'Oronte, non loin de ses sources et bloquer à la fois l'un des passages vers Homs et contrôler la partie méridionale de la Boqeïéa. Le site, ainsi identifié et placé face au waàr syrien, expliquerait mieux le texte de la charte "terram que a pede montanorum in quibus situm est castellum Melechin".

Harbaara - Hosn'el Ouadi:

Le Ouadi Khaled était, par ailleurs, bloqué, quelques kilomètres avant son point de jonction avec la plaine de la Boqeïéa par un autre fortin, appelé "Hosn'el Ouadi". " Le Hisn el Wadi, écrit Dussaud, est peut-être Wadi Khaled, site ruiné sur le fleuve du même nom et placé sur la route qui, venant de Tell Nebi Mend (Qadesh) se dirige vers l'Ouest."³⁸

Où se trouve-t-il au juste? La description de Dussaud, malgré ses coordonnées, reste assez vague. Nous pensons que le lieu indiqué par l'archéologue n'est autre que la qalaa située à peu de distance au sud de Harbaara. Le fortin, posté sur un mamelon rase devait garder la route vers Qadech et bloquer la rive est du Ouadi Khaled. Placé à environ une heure de marche à l'est du Melechin, Qalaat el Borji, le château est complètement effacé. Il n'y a plus, qu'un amas de pierres enterrées, le nom sur la carte militaire au 1/20,000 de l'E.M. Libanais, et, le souvenir vivant dans la mémoire populaire.

➤ b/ Deuxième ligne de Défense.

La deuxième ligne de défense, échelonnée en largeur, est placée presque à mi- chemin entre Hosn-el Akrad et Arqa. Du sud au nord, cette seconde chaîne, comprend le château d'Akkar, le Borj Tybo ou Taybo et le château d'Albe.

Le Guibelacard se dresse sur une esplanade rocheuse dans la partie haute de la ville d'Akkar-el Atiqa, au pied du Jabal Qammouaa. Le château se profile, actuellement, au loin, parmi les habitations de la profonde et large vallée, comme un "ras" projeté dans une mer de verdure. Le Guibelacard ferme solidement la route de Homs- Arqa par Rablé et Fneidiq. Le château a été longuement étudié par les médiévistes.³⁹

Le borj Tybo:

Un autre fortin est cité dans le traité de 1282, traité conclu entre le sultan d'Egypte Qelaoun et les Templiers de Tortose⁴⁰. Le traité énumère les possessions du sultan, Hosn-el Akrad, Safitha, Mïaar, Areimé, Halba, Arqa, Taybo, Qoulaiat.

L'ordre géographique rapporté dans cette charte implique la recherche du site dans la région de Arqa. Dussaud lui-même propose le village de Cheikh Taba " à l'est de Halba". "Or il existe une localité du nom de Sheikh Taba, à peu de distance à l'est de Halba qui doit être une transformation en un Sheikh imaginaire du nom de Tayibou"⁴¹

³⁸ DUSSAUD R., Topographie Historique de la Syrie Antique, p. 100.

³⁹ DESCHAMPS P., La Défense du Royaume de Jérusalem, p. 307.

Richard J., Le Comté de Tripoli sous la dynastie toulousaine p. 96.

⁴⁰ ROHRICHT R., Rgesta, N°144.

⁴¹ Dussaud, Topographie, p. 91.

Pour Tybo, prononciation que nous préférons à Tayibou, nous proposons un site extrêmement stratégique à l'est de Majdal, au point de rencontre de deux vallées: le Ouadi Cobiath et celui de l'Oustouène sur le fleuve homonyme. La carte militaire de l'Etat-Major libanais au 1/50,000 mentionne dans ce lieu une Khirbet Tibo et une Qalaat Tibo. Les vestiges rémanents indiquent un poste de peu d'importance. Les fondations actuelles reviennent tout au plus à un fortin, à une tour de garde. La place d'un poste-vigie sur ce plateau, presque à mi distance à vol d'oiseau entre le Akkar et le Felicium, n'était pas à dédaigner surtout que le passage à ce niveau le long du Nahr Oustouène pouvait être mal contrôlé par les deux châteaux forts susmentionnés. Les vestiges de la tour ou Borj sont toujours reconnaissables. Quelques pans des murailles sud et nord se dressent dans le vide, visibles à distance. Les pierres des parements intérieurs et extérieurs ont été arrachées. Il ne reste plus que le spectacle désolant de "l'âme" des murailles" de petits moellons noyés dans le ciment typique de la période franque. Un fortin est mentionné par Douaihi dans "la terre du Joun" au-dessus de Borj Tyb ou Tayb..."⁴² serait-il le Borj cité dans la charte de 1282 ?

Le château d'Albe:

Au nord de ces deux forteresses, nous avons reconnu les restes d'une Qalaat. Les vestiges, quoique fort bouleversés et démantelés, la forteresse ayant servi de carrière à la construction de certains palais appartenant aux beys du Akkar situés dans le voisinage, ces vestiges laissent toujours place à une étude plus approfondie. Placé sur la crête d'une colline, le site domine, au nord, la vallée du bas Eleuthère, vers son ébrasement sur la plaine côtière du Akkar et, au sud, le Ouadi Dlâb. Située à un quart d'heure de marche du petit village de Ouadi el Haour et constituant le point axial du triangle, Qachlaq-Srar-Janine, la forteresse porte, sur la carte d'el Bireh au 1/20,000, établie par l'E.M.L en 1962, le nom de "el Qalaa". Dans le pays le site est connu, indifféremment, sous une double dénomination, par les uns, il est appelé « Qalaat Nejemet es Souhour » (château de l'Etoile de l'Aurore), et par les autres "Qalaat Dlâb". Le premier, est sans doute, un vocable féérique cher à l'imagination populaire, puisque la Nejmet es Souhour n'est autre que le nom d'une fée. Quant au second, il pourrait être de quelque valeur. La forteresse a-t-elle emprunté son nom au Ouadi adjacent et la Qalaat Dlab ne serait, le cas échéant que la qalaat ed Deleb (château des platanes).

"A 25 km (de Tripoli) se place Halba, séparé par un Ouadi du village du Cheikh-Mahmoud. Halba constitue le second poste du triangle stratégique dont nous venons de parler. Quant au troisième, c'est le village de Qleia'at que les Croisés appelaient la Colée, coup du revers de l'épée porté sur l'épaule du récipiendaire dans l'ordre des chevaliers. Il ne reste plus là, aucun vestige du château d'Albe qu'au Moyen Age se disputaient, violemment, musulmans et Croisés"⁴³. A l'opposé de presque orientalistes qui font coïncider Halba et Albe, Mr. Jamil fait une franche distinction entre les deux sites et place résolument le "château d'Albe" dans la région de Qleiaat.

Faisant nôtre cette affirmation, nous proposons de placer le "château d'Albe" à "El Qalaa". Dans le cas contraire, où chercher le célèbre château? Quel serait le vrai nom de cette qalaat et surtout, comment expliquer le nom actuel de "Dlâb", la prononciation locale étant bien significative?

➤ c/ Troisième ligne de Défense.

Quant à la troisième ligne de fortifications franques qui défendaient le passage vers Tripoli par la plaine du Akkar, la maille centrale de ce réseau militaire était formée de la ville même de Arqa. Lors de la marche en avant de la première Croisade, "les Francs trouvèrent là une

⁴² Annales, p. 513.

⁴³ JAMIL Rouhi, Guide vert du Liban, (texte arabe) Beyrouth 1948, p.220.

ville forte au milieu d'une contrée prospère..."⁴⁴ Au nord-est de Arqa, la ville actuelle de Halba formait le premier maillon d'un triangle défensif dont l'angle septentrional était le fort d'el Qleiat. "Cette petite forteresse est assise sur une colline basse qui commande au loin la plaine maritime."⁴⁵ Il semble que la place faisait partie d'un ensemble de fortins - d'où le pluriel arabe-reliés par un mur. Ces fortins n'existent plus que par les noms des éminences ou tells qui les portaient et qui contemplent aujourd'hui la mer mystérieuse de Joun Akkar. Le château est "un ouvrage qui n'a joué qu'un rôle effacé dans l'histoire parce qu'il ne commande pas un point stratégique très important"⁴⁶ Malgré cette affirmation de Rey, la place formait avec Halba et Arqa un triangle stratégique défendant Tripoli. Leur chute, dit-on, était le prélude indispensable à celle de Tripoli.

⁴⁴ DUSSAUD R., Topographie Historique, p. 84.

⁴⁵ Rey, colonies, p. 131.

⁴⁶ Rey, idem, 132.